

Un dimanche de fête pour l'accès public aux rives des lacs suisses

Vaud A La Tour-de-Peilz, l'ouverture l'emporte

A La Tour-de-Peilz, sur la Riviera vaudoise, les électeurs ont accepté l'aménagement d'un chemin public au bord du Léman. Les citoyens de Préverenges, à l'ouest de Lausanne, ont dit oui à un référendum qui contestait un règlement communal bannissant, entre autres, les feux et les grillades sur la plage du bourg.

L'accès aux rives du lac a été également à la fête à Brienz, dans l'Oberland Bernois. La population a en effet plébiscité un crédit de 3,5 millions destiné à réaliser des aires de détente sur les berges du lac.

Ce round du long combat que se livrent partisans et ennemis de l'ouverture généralisée des rives a donc tourné à l'avantage des premiers. Mais, à l'exception de Brienz où l'investissement prévu a été adopté à deux contre un, les scores ont été serrés. 430 voix sur 4470 votants (60% du corps électoral) ont départagé les deux camps boëlands. A Préverenges, seuls 10 bulletins d'écart ont fait la différence à l'avantage du référendum avec un taux de participation voisin de 50%.

C'est dire si la question passionne et polarise entre le désir du large et des obstacles en tout genre à sa satisfaction. Les campagnes dans les

deux localités ont été animées. Le recours à la démocratie directe a exacerbé les divergences.

Sur la Riviera, un groupe de citoyens avait lancé pour la première fois une initiative populaire. Ils entendaient forcer la main aux autorités et aux propriétaires privées qui rejetaient la construction d'un chemin de 2 kilomètres devisé à 3,6 millions de francs. Aux yeux des adversaires de l'initiative, les atteintes au patrimoine bâti et naturel, le coût et les problèmes de sécurité ainsi que les expropriations inévitables condamnaient l'ouvrage.

Référendum à Préverenges

Des jeunes de Préverenges ont à leur tour brandi le référendum pour s'opposer aux interdictions frappant la plage communale inaugurée en 2009. Les riverains s'étaient plaints des nuisances provoquées par les baigneurs pendant les beaux jours d'été.

Les résultats de ce dimanche réjouissent Victor von Wartburg. Le fondateur de Rives publiques, association vouée à la conquête des rives «confisquées» par quelques privilégiés, prépare pour 2011 une initiative populaire sur le plan fédéral.

Celle-ci réclamera l'ouverture de l'ensemble des bords des lacs suisses. Malgré le succès enregistré à La Tour-de-Peilz, seulement une offensive nationale pourra établir ce droit, juge-t-il. **Victor von Wartburg** rappelle que les législations existantes restent souvent lettre morte en raison surtout d'une trop grande latitude laissée aux communes. Et que les expropriations tant redoutées ne sont pas une fatalité. Dans le canton de Vaud notamment, la loi sur le marchepied, observe-t-il, permet de s'en passer.

«Les rives de La Tour-de-Peilz sont en deuil», déplore a contrario Stéphane Lagonico. Pour le président de l'Association des propriétaires riverains des lacs romands (APRIL), l'écart serré montre qu'il ne s'agit pas d'un combat de nantis mené contre le reste du monde. «C'est une vraie question de société.» Ce qui compte, conclut Stéphane Lagonico, c'est de nourrir le débat. Car il s'agit de former l'opinion aux excès de «la machine absolutiste» qui revendique des chemins continus partout. Bref, la bagarre va se poursuivre, promet-il. Devant le peuple, dans les parlements ou même auprès des tribunaux. **Marco Danesi**